

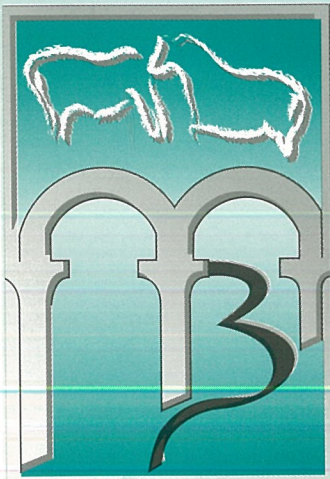
Mouthiers sur Boëme Vivre à Boëme

SOMMAIRE

Le Conseil Municipal du 2 juin	p 2
Les Prud'hommes	p 3
Bus ligne B	p 3
Trop branché	p3
Activités MJC et autres	p4
MJC et	p 5
Centre de loisirs	p 5
Assurance maladie	p 6
La gendarmerie recrute	p 6
Sentiers de la Boëme	p 7
Tennis de table	p7
Tennis	p7
Etat Civil	p8
Agenda septembre-octobre.....	p 8

Bulletin
d'Information Locale
édité sous la responsabilité
du Conseil Municipal
de Mouthiers sur Boëme

N° 257
SEPTEMBRE
2006



MERCI MURIELE, MERCI JEANINE, BONNE RENTRÉE À TOUS

L'école de MOUTHIERS était en fête le 6 juillet dernier pour le départ en retraite de Jeanine TROUVE et Murièle QUIRAS.

Nous les remercions pour ces 32 années d'enseignement chez nous et même si elles n'avaient en charge que les tous petits, nous pouvons affirmer qu'elles laisseront le souvenir d'un enseignement de « GRANDE CLASSE ».

Septembre est synonyme de rentrée scolaire. Le nouveau calendrier, uniforme à tout le département, mis en place cette année entraîne quelques modifications ; l'année scolaire débute le 29 Août pour se terminer le 4 juillet 2007, elle comporte 149 jours scolaires dont 8 mercredi matin et 4 mercredi complets.

Nous souhaitons la bienvenue à Catherine LOUVIER, directrice de l'école maternelle en remplacement de Murièle et à Christelle BONNET qui prend la suite de Jeanine.

Nous les accueillons chaleureusement et espérons pour elles une longue carrière chez nous. Elles sont accompagnées par Michèle LHOMME et Marie LEVEQUE qui connaissent très bien l'établissement et son fonctionnement et qui sauront, nous n'en doutons pas, leur faire apprécier leur nouveau poste.

L'équipe d'enseignants de l'école élémentaire reste inchangée avec six professeurs d'école, Marie Hélène VILLALBA, directrice, Elodie BIDOU, Laurence FALLE, Cathy PERCEPT, Albert RAVENAUD et Dominique TOUCHARD. Nos dix maîtres et maîtresses ont en charge cette année 250 enfants.

101 élèves sont répartis en quatre classes de maternelle, et 149 en six classes élémentaires. Quinze agents municipaux participent au bon fonctionnement du groupe scolaire : préparation des menus et des repas, encadrement et surveillance des enfants, animation pause méridienne, entretien des locaux.

Le centre de loisirs sans hébergement géré par le centre social intercommunal accueille les enfants matin et soir avant et après l'école ; il fonctionne également les mercredi non scolaires et pendant les vacances (pour plus de renseignements contacter le centre social).

De nombreux travaux d'entretien ont été réalisés cet été et un nouvel autobus mis en service afin d'accueillir tout le monde dans les meilleures conditions possibles.

Bon courage et bonne rentrée à tous.
Le maire
Cécile FORGERON

Assainissement collectif

Trois bureaux compétents seront consultés pour obtenir leurs propositions de mission de contrôle de la gestion du service public d'assainissement collectif :

Direction Départementale de l'Agriculture, Service Public 2000 et KPMG.

Emprunt station d'épuration

Le Conseil Municipal retire sa délibération du 12 mai 2006, décidant de contracter un prêt auprès de DEXIA, le taux fixe de 3,85% n'étant pas en réalité, un vrai taux fixe.

Le Conseil Municipal étudie donc les propositions faites par les autres banques et retient celle du Crédit Mutuel qui propose un prêt de 230 000 euros sur 20 ans au taux de 4%.

SDEGC

Le Conseil Municipal décide de reporter sa décision à une prochaine réunion en ce qui concerne la signature d'un avenant à la convention d'éclairage public passée entre la commune et le SDEGC.

Appellation salle polyvalente

Suite à une proposition de la MJC, le Conseil Municipal est d'accord pour « baptiser » la salle polyvalente. Ceci pourrait se faire lors de l'inauguration de la future salle omnisports.

Augmentation d'un loyer communal

Le loyer communal sis au 55 rue de la Boème subira l'augmentation réglementaire suivant l'Indice de Référence des Loyers à compter du 1er juillet 2006.

Nuisances sonores ferroviaires

Mme le Maire propose au Conseil Municipal le projet d'arrêté préfectoral relatif au classement sonore

des voies ferrées dans leur traversée de la Charente.

Le classement des infrastructures de transports terrestres ferroviaires dans le département et la largeur maximale des secteurs affectés par le bruit de part et d'autre de l'infrastructure sont définis en fonction des niveaux sonores de référence.

Pour Mouthiers :

Niveau sonore diurne : > 81 dB (moyenne entre 6 h et 22 h)

Niveau sonore nocturne : > 76 dB (moyenne)

Largeur maximale des secteurs affectés par le bruit de part et d'autre de l'infrastructure : 300 m. Le Conseil Municipal donne un avis favorable à ce projet d'arrêté.

Stationnement des poids-lourds

Une commission composée de : Mme PORTE, MM. CARTERET, BRÉGEAS VINSONNAUD, et TROUSSICOT est chargée d'étudier le problème posé par le stationnement des poids-lourds sur le territoire de la commune.

Poste d'agent de maîtrise

L'agent recruté ne pourra l'être que sur un poste d'agent de maîtrise et non pas d'agent de maîtrise qualifié ; il sera donc créé un poste d'agent de maîtrise à compter du 1er janvier 2007.

Demande de subvention COC

Le Conseil Municipal décide d'attribuer une subvention de 60 € au Club Omnisports Couronnais qui organise une course cycliste sur le territoire de la commune le 10 septembre prochain.

Crèche familiale

Le Conseil Municipal autorise le Maire à représenter la commune devant le tribunal des prud'hommes suite à un licenciement et décide d'avoir recours à un avocat. (voir gros plan p3)

Modifications budgétaires

Afin de régulariser des écritures budgétaires entre la commune et la trésorerie, le Conseil vote les modifications budgétaires suivantes :

Dépenses article 1678 : + 7 374,00 €

Recettes article 1641 : + 7 374,00 €

Logement de fonction école

En l'absence de demande de logement de la part d'un instituteur, la commune contactera les personnes ayant demandé l'attribution de ce logement de fonction.

Rappelons que ce logement est réservé aux instituteurs et qu'il ne peut être loué à d'autres personnes que par un bail précaire et révocable à tout moment.

La Poste

Mme le Maire fait part au Conseil Municipal de la proposition de La Poste d'une offre commerciale « les prêts à poster ».

La Commune ferait figurer sur les enveloppes prêtes à poster une ou des vues de la commune et ces enveloppes seraient vendues par la Poste à ses clients.

Coût pour la Commune :

242,55 € pour 5100 enveloppes.

Avant de se prononcer, le Conseil Municipal demande à La Poste de présenter des maquettes avec 1, 2 ou 3 vues de Mouthiers.

Réseau assainissement collectif

Mme le Maire présente au Conseil Municipal le projet de raccordement de certains immeubles de la rue de la Boème et de la route de La Rochandry au réseau public d'assainissement collectif. Les immeubles concernés sont ceux actuellement raccordés au réseau des anciennes papeteries.

Le montant des travaux à réaliser, hors mis les acquisitions foncières, est estimé à 55 000 euros TTC.



Beau tableau de classe pour Murielle, Jeanine, et plusieurs générations d'élcoliers (Photo Alain PORTE)

« A tous ceux qui nous ont accompagnés ... Jeudi 6 juillet, à la veille de notre « grande sortie », nous avons traversé avec beaucoup d'émotion une haie d'honneur depuis l'école jusqu'à la salle polyvalente. Nous avons réalisé à quel point vous avez voulu nous témoigner votre amitié et votre reconnaissance. Sachez que vous avez marqué notre carrière. Vous nous avez permis de réaliser notre métier avec beaucoup d'engagement et de plaisir. Nous vous remercions vivement de nous avoir fait une si belle fête et de nous avoir si bien récompensés... »

Janine et Muriel.

Le conseil des prud'hommes est compétent pour connaître les litiges individuels nés à l'occasion d'un contrat de travail de droit privé. (Ceci n'est pas forcément le cas pour le personnel communal mais la commune ayant été citée, elle doit se défendre).

Dans le cadre de cette mission, les conseillers prud'hommes sont chargés de la conciliation des parties et, à défaut, du jugement des affaires.

Lorsqu'il est saisi d'une affaire, le conseil de prud'hommes tente obligatoirement de concilier les adversaires. En cas d'échec de la conciliation, il rend un jugement.

Le conseil de prud'hommes statue :

- tantôt en "premier et dernier ressort" sans possibilité d'appel pour les demandes inférieures ou égales à 4 000 €

- tantôt en premier ressort, à charge d'appel (pour les demandes supérieures à 4 000 €. L'affaire est alors examinée par la chambre sociale de la cour d'appel.

Ce tribunal est composé de juges non professionnels élus, les "conseillers prud'hommes", représentant, en nombre égal et pour moitié, les employeurs et les salariés.

Les conseillers employeurs et salariés se prononcent sur une affaire à égalité des voix.

Cependant, en cas de partage de voix, le conseil de prud'hommes se réunit à nouveau sous la présidence d'un magistrat du tribunal d'instance, juge départiteur : cette nouvelle audience permet de départager les conseillers.



TROP BRANCHÉ NUIT AUX TÉLÉCOM

Les communes, en tant que gestionnaires de voirie, ont l'obligation légale de faciliter le passage du service universel des télécommunications (art. L 47 du Code des Postes et Communication Électroniques) dont France Telecom est en charge.

Notamment, en cas de défaut d'élagage de la part des riverains, le Maire peut faire procéder, dans le cadre de ses pouvoirs de police municipale, à l'élagage même sans le consentement des propriétaires.

En outre, toute dégradation ou entrave à l'accomplissement du service universel du téléphone, est passible d'une amende de 1520 euros en vertu de l'article L 65 du Code des Postes et Communications électroniques.

Pour éviter le désagrément d'une éventuelle amende, il conviendrait que les administrés veillent à procéder régulièrement à l'élagage de leurs arbres en bordure de la voie publique.

Cela fait bientôt quatre ans que la ligne périurbaine B mise en place par le Département et exploitée par l'entreprise CITRAM entre Angoulême et Mouthiers est en service.

Elle permet aux usagers qui effectuent des séjours de journée ou de demi-journée à Angoulême (travail, commerces, marchés, médecins, cliniques, ...) de se déplacer en toute sécurité et ce, pour un coût limité.

Les clients réguliers qui souscrivent un abonnement mensuel ou achètent des carnets de voyages bénéficient en effet de réductions consenties par le Département qui ont pour objectif de favoriser l'usage du transport public plutôt que le véhicule individuel, certes synonyme de liberté et d'autonomie, mais également source de contraintes et de dépenses souvent ignorées.

Ainsi, pour un trajet aller-retour quotidien Mouthiers-Angoulême, soit 30 km, un abonnement mensuel coûte 40 euros ;

	Mouthiers-Angoulême	Voeuil-Angoulême
Billet simple	2,70 €	2,00 €
Carte hebdomadaire	13,80 €	10,10 €
Carte mensuelle	40,00 €	29,10 €

par comparaison, l'utilisation d'un véhicule personnel type petite voiture diesel, coûtera 33,20 € de carburant et 213 € de coût d'usure (entretien et dépréciation du véhicule)* auxquelles il convient d'ajouter le crédit, l'assurance, la carte grise et le contrôle technique. Modifier ses habitudes de déplacement, c'est aussi et ainsi diminuer le budget transport tout en contribuant au respect de l'environnement.

Pour tout renseignement concernant la ligne B (horaires, tarifs, points d'arrêt...) vous pouvez contacter CARTRANS (17, place Bouillaud à Angoulême) au **05.45.95.95.99**.

* (source site internet de l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie : www.adme.fr - autodiagnostic)

Prochaine
réunion publique
du Conseil Municipal
VENDREDI
6 octobre
à 20 H 30

EVEIL MUSICAL (3-5 ans)

mercredi de 17 h 30 à 18 h
(sous réserve)

Animateur : Jean-Luc CIBARD
Réunion de présentation le mercredi 20 septembre à 17 h 30 à la salle de motricité de l'école maternelle

PIANO/GUITARE

Le mercredi de 9 h à 11 h pour les enfants
Le samedi de 9 h à 13 h pour les ados et adultes

Animatrice Marie-Danielle CHACUN
Tarifs : 62 € par trimestre pour les - de 18 ans
75 € par trimestre pour les plus de 18 ans
Reprise le mercredi 6 septembre pour les enfants le 13 septembre pour les adultes

Adhésions MJC

Famille : 16 €
- de 16 ans : 6 €
+ de 16 ans : 8 €

Découverte gratuite des activités
Renseignements :
MJC Jules Berry
05.45.67.84.38

DANSE AFRICAINE

Animateur : Disté CAMARA
6-8 ans : le jeudi de 17 h 15 à 17 h 45
8-12 ans : le jeudi de 17 h 45 à 18 h 45
Adultes :
Débutants : le jeudi de 19 h à 20 h
Perfectionnement et initiés : le jeudi de 20 h à 21 h 30

Reprise le jeudi 14 septembre à la MJC

HIP-HOP

Le mercredi à partir de 18 h 30

Animateur : Harry THOMAS
Cours pour débutants et initiés
Tarif : 75 € pour l'année

Réunion de présentation le mercredi 20 septembre 2006

DANSE COUNTRY

Deux samedi par mois de 14 h 30 à 16 h 30 à la MJC

Cours pour débutants et initiés

Première séance gratuite le 7 octobre

BRODERIE

Le mardi soir à la MJC

Animatrice : Mélanie TALBOT
Echange et partage de techniques dans la convivialité

Première rencontre mardi 19 septembre à 20 h 30 à la MJC

PEINTURE - DESSIN

Le lundi de 17 h 45 à 18 h 45 pour les enfants à la MJC
Le lundi 19 à 20 h 30 pour les adultes

Animatrice : Emmanuelle BRIGAND
Initiation peinture, craie, pastels, gouache, ... Travail sur thèmes
Tarifs : 78 € pour l'année pour les enfants, 100 € pour les adultes
Reprise le lundi 11 septembre

ATELIER D'ECRITURE

Animatrice : Isabelle NEBOUT

Plaisir créatif de l'écriture et échanges autour de lectures.

Réunion d'information mercredi 20 septembre à 17 h 30 à la bibliothèque

AUTRES ACTIVITÉS CULTURELLES

Atelier "Chantons"

avec l'Association l'Age de Faire
Animé par Bertrand MALHERBE
Deux vendredis par mois à 20 h 30 à la MJC

"Autour de la guitare, chantons sans prétention"
Tarif : 10 €

Réunion de présentation le 6 octobre à 20 h 30 à la MJC

Association Voix en scène

Création d'un groupe vocal « punch, dynamisme et bonne humeur nécessaire ».
Exemples de thèmes repris : Sister Act, Jazz/Blues et autres thèmes remixés...

Réunion d'information **26 septembre**
18 h 45, salle polyvalente.
Tarif : 17 € par mois.

Cours de chant : cours collectifs (3 personnes par heure).
Techniques vocales et respiratoires, interprétation, prestation scénique, développement corporel...
Tous les lundis à partir de 17 h, salle polyvalente à Mouthiers.

Réunion d'information **26 septembre** 18 h
salle polyvalente
Tel : 06.50.33.79.65

A. G.
Centre social et culturel intercommunal

18h 15: Images de la vie intercommunale
- La parole aux acteurs locaux
20 h Pot convivial suivi d'un buffet

Vendredi 29
salle polyvalente
21 h Concert gratuit

ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS

Sont invités tous les nouveaux habitants arrivés sur la commune depuis septembre 2005. Des invitations seront adressées aux familles concernées.

Toutefois, si vous êtes nouveaux arrivants et que vous n'auriez pas reçu d'invitation, vous êtes cordialement invités à cette réception.

VENDREDI 22 à 18 H 30
MJC Place de la gare

THEATRE ADULTES (+ 15 ans)

lundi soir par mois
- durée 1 h 30 à la MJC

Animateur : Bertrand MALHERBE
Prendre du plaisir à la pratique du théâtre et participer aux manifestations culturelles locales.

Réunion d'information le lundi 25 septembre à 20 h 45 à la MJC

THEATRE (enfants, ados)

Le mercredi de 14 h 30 à 15 h 30 à la MJC

Animatrice : Marisol MATHIEU

Cours avec présentation d'un spectacle en fin d'année.

Reprise le mercredi 20 septembre

BABY LUDO GYM (4 à 6 ans)

Le mardi 17 h à 18 h à l'école maternelle

Animateur : Cédric LAURIERE

Tarif : 72 € pour l'année

Réunion de présentation le mercredi 20 septembre

GRS (à partir de 7 ans)

Responsable technique
Elisabeth LEBECQUE

Tarif : 93 € pour l'année
Initiation et perfectionnement de la Gymnastique Rythmique et sportive

Inscription le mercredi 13 septembre de 17 h à 19 h à la salle polyvalente
Reprise le mercredi 20 septembre

TENNIS DE TABLE

Le mardi et vendredi de 20 h à 22 h salle polyvalente

Responsable : Cyril HOMON
Présence d'un entraîneur deux par mois

Reprise le mardi 5 septembre

CULTURE PHYSIQUE (jeunes, adultes)

Le mardi et le vendredi de 18 h à 19 h 30 à la MJC

Animatrice : Martine BOUTIN

Tarif : 30 € pour l'année.

Reprise le mardi 12 septembre

SOIE ET MATIERES (adultes)

Le jeudi de 14 h à 17 h 15 à la MJC

Animatrice : Elise BRENON
Peinture, cartonnage, décoration, ...
Tarif : 60 € pour l'année

Reprise le jeudi 21 septembre

SOPHROLOGIE-RELAXATION (adultes)

Le mardi de 19 h 30 à 21 h 30 à l'école maternelle
Animateur : Philippe GRIZAUD

Tarif : 16 € pour l'année.
Reprise le mardi 26 septembre

ESCALADE (+ de 12 ans)

« Les Monastérocs »

Sortie mensuelle en extérieur avec Jacky BODINAUD

BRAVO

Des jeunes de Mouthiers investis et actifs

Cette année, 7 jeunes de Mouthiers, Christophe BOURDAREAU, Anais TRAVIA, Stéphanie GOYON, Nathanaëlle BASLAND, Anthony GUITTARD, Valérie FOUCHÉ et Océane RAMM, ont complété les équipes d'animation des centres de loisirs (à Mouthiers et à Roulet) et du secteur jeunesse (à Mouthiers) gérés par le Centre Social.

La rentrée du Centre de Loisirs
Le Centre de Loisirs a réouvert ses portes le mercredi 30 août 2006. L'équipe d'animation vous accueille tous les mercredis (7 h 30 / 18 h 30) et tous les jours à l'accueil périscolaire

Agés de 17 à 22 ans, ces jeunes monastériens ont œuvré tout l'été afin d'offrir aux enfants et aux jeunes de l'intercommunalité des vacances agréables et de qualité. Entre une sortie à Aqualand, des activités sportives de l'été actif à Roulet-Saint-Estèphe et des animations à thème sur les centres de loisirs, ces 7 jeunes ont fait preuve d'attention, de patience et de dynamisme auprès des enfants.

(7 h / 8 h 35 et 16 h 15 / 19 h).
N'hésitez pas à vous renseigner soit auprès du Centre Social directement auprès de Muriel, la Directrice du Centre de Loisirs, présente les mercredis et les soirs au périscolaire.

Le point final de cet été 2006 fut, pour ces jeunes animateurs, le spectacle de fin d'été offert aux parents le jeudi 27 juillet à la salle polyvalente de Mouthiers.



PERMANENCE DE L'ASSURANCE MALADIE

Lundi 11 septembre
Lundi 25 septembre
Lundi 9 octobre
Lundi 23 octobre

Lundi 6 novembre
Lundi 20 novembre
Lundi 4 décembre
Lundi 18 décembre

un lundi sur 2
de 11 à 12 H

LA GENDARMERIE RECRUTE

Des militaires professionnels de la sécurité

Conditions :
Nationalité française
Être âgé de 18 ans à 56 ans
Apte physiquement
Taille minimale : 1,70 m pour les hommes ; 1,60 m pour les femmes
Jouir de ses droits civiques
Être en règle vis à vis du service national
Ne pas avoir échoué trois fois aux épreuves de sélection
Aucun diplôme n'est exigé
Epreuves de sélection :
Math, dictée, rédaction, Questionnaire de connaissances générales, Tests psychotechniques, Entretien, Épreuve sportive
Formation en école
Dépôt de candidature
A tout moment auprès de la brigade de gendarmerie du lieu du domicile ou dans un des 25 centres d'information et de recrutement de la gendarmerie.

Rémunération - logement
Solde en école : 1265 € net pour un célibataire
Solde de départ en unité : 1496 € net pour un célibataire
Tous les gendarmes bénéficient d'un logement
Des militaires volontaires sous contrat
Conditions :
Nationalité française
Être âgé de 18 ans à 56 ans
Apte physiquement
Taille minimale : 1,70 m pour les hommes ; 1,60 m pour les femmes (agent de police judiciaire adjoint) ; 1,54 m pour les hommes ; 1,50m pour les femmes (emploi particulier)
Jouir de ses droits civiques
Être en règle vis à vis du service national
Ne pas avoir échoué trois fois aux épreuves de sélection
Posséder au minimum un CAP ou une expérience professionnelle

Dépôt de candidature :

A tout moment auprès de la brigade de gendarmerie du lieu du domicile ou dans un des 25 centres d'information et de recrutement de la gendarmerie.
Épreuves de sélection :
Questionnaire de connaissances générales et une épreuve de compréhension, Test psychotechnique, Entretien
Intégration en gendarmerie
Au plus tard 100 jours après le dépôt de candidature
Formation en école
Rémunération - hébergement
Le solde varie suivant le grade de 800 à 885 € net pour un célibataire
S'y ajoute une indemnité annuelle de 680 € ou 1 275 € selon l'emploi occupé
Tous les gendarmes adjoints bénéficient d'un hébergement et de l'alimentation gratuits

RENSEIGNEMENT :
GENDARMERIE DE BLANZAC
(Gendarme BORDESSOULE)
05.45.64.00.23

Journée d'animation commerciale dans le bourg

Automnales

Samedi 30

Tel: 05.45.67.98.29.



On a cassé la croute ensemble au Rosier-Petit Guillon...



fête les 20 ans de la MJC...
(Photos Alain PORTE)



découvert un nouveau groupe de monastériens...?

DONNEZ POUR LA VIE

« Donnez pour la vie les 7 et 8 octobre »

Les journées nationales des associations d'aveugles et de malvoyants auront lieu dans toute la France les samedi 7 et dimanche 8 octobre. Les 11 associations nationales qui organisent et animent ces journées favorisent la communication et l'autonomie des personnes aveugles et malvoyantes.

Elles financent des programmes de recherche médicale, développent les perceptions sensorielles dès le plus jeune âge, encouragent l'accès à l'écriture et à la lecture, proposent des formations professionnelles adaptées, etc... Par ce courrier, les associations nationales souhaitent solliciter le soutien des citoyens à ce mouvement de solidarité nationale, en par-

ticipant financièrement au fonctionnement des associations, en versant vos dons à :

Journées Nationales des Associations d'Aveugles et de Malvoyants
CCP PARIS 30041 - 00001 - 08044036020 - 34

SECOURS POPULAIRE

Dorénavant, le Secours Populaire ouvre son local au 57, rue de la Boème à Mouthiers le 1er samedi et le 3ème mercredi de chaque mois de 14 heures à 16 heures.

1er SAMEDI
3ème MERCREDI
de chaque mois

RANDONNÉES PÉDESTRES AVEC « SENTIERS DE BOÈME »

Randonnées du dimanche (1/2 journée, journée, week-end) allure modérée (4 km/h)

JOUR	ANIMATEUR	RV MOUTHIER Place du champ de foire	Lieu de la rando	Point départ	heure	NB de km
Dim 10 sept	Evelyne et Daniel	13 h 30	Mouthiers et calendrier		13h45	8 à 10
17-18 sept	La Belle échappée CR du Tourisme		Marais de Brouage infos à suivre			
di 24 sept			Balade des oies sauvages infos à suivre			

RANDONNÉES DU MERCREDI

environ 2 heures à allure tranquille.
Départ à 14 heures place du champ de foire

6 et 20 septembre



TENNIS

Pour le 6ème tournoi interne (inter-monastériens), chaleur et bonne humeur étaient au rendez-vous.

Cette année, ce sont 62 participants (23 jeunes - 12 ans, 25 messieurs et 14 dames) qui se sont mesurés au cours des 2 week-end et le soir tout au long de la semaine. 56 rencontres individuelles et de nombreux doubles. Grâce à la générosité des commerçants et amis du Club, ainsi que la contribution de la Communauté de Communes et des Conseils Général et Régional, nous avons pu récompenser tous les participants et remettre coupes et médailles aux meilleures performances. Pour les Dames, c'est Dominique FRÉDÉRIC

qui l'a emporté sur Daphnée LÉAU, vainqueur l'année précédente (6/4 - 6/4). Chez les Messieurs, Jean-Charles BOUDIN a dû s'incliner devant Serge COOLEN (6/2 - 6/2). Kélian MORELLET s'est affirmé le meilleur des non classés. Bravo également à Patrick et Véronique, vainqueurs des consolations. Chez les jeunes, Antoine, Romain et Romane sont sortis vainqueurs de leur poule. Bravo également à Gabin et Léo pour leurs performances. Les finales se sont déroulées sous un soleil de plomb le dimanche après-midi après le devenu

traditionnel repas champêtre. Tout au long de la saison 2005/2006, dames et messieurs ont enchaîné les championnats départementaux. L'assiduité aux entraînements témoignent de l'intérêt grandissant pour le tennis à Mouthiers ; dixit nos initiateurs Jean, Jérôme et Edouard. Cette année, c'est sur des courts refaits à neuf et avec la perspective de voir se construire une salle de sports à l'automne à Mouthiers, que nous terminons la saison. Le moral est donc au top. Rendez-vous le premier samedi de septembre pour l'Assemblée Générale de rentrée. Jean-Pierre ROUX.

TENNIS de TABLE

La saison 2005/2006 est terminée et nous pensons déjà à la nouvelle saison 2006/2007.

Nous reconduisons deux équipes en départementale (une division 1 et une division 4).

La reprise des entraînements sera le mardi 5 septembre 2006 à partir de 20 h 00 à la salle polyvalente.

A cette occasion, nous organisons une réunion d'information à tous ceux qui désirent rejoindre le club de Tennis de Table. Nous vous attendons nombreux à découvrir le Tennis de Table de Mouthiers.

De plus, cette année, nous mettons en place deux journées portes ouvertes qui se dérouleront le vendredi 8 septembre et le vendredi 15

septembre à compter de 20 h 00.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter
M.HOMON Cyril 06.20.45.93.27
M. ADAM Jean-Paul 05.45.67.96.18.

MARDI 20
20 H
Salle polyvalente

Vernissage de l'exposition de peintures

Jean LATHIERE

Samedi 23
MJC Salle d'Expos

pour accéder au site Web consacré à Mouthiers :
www.mouthiers-sur-boeme.com

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

- 23 juin : Yanis **LEBBOUKH** „ la combe au roi »
12 juillet : Mattis **PELLEGRIN-DENOËL** Rue de la Boème
14 juillet : Marvine **GALOIS** « les Reigniers »
16 juillet : Caroline **GIRAUD** « chez les rois »

MARIAGES

- 24 juin : Dominique **FAVRE** et Sara **LAGRIVE** « la Combe au roi »
24 juin : Franck **POIREAU** et Sophie **PAUL** « les Sicauds »

DÉCÈS :

- 29 mai : Claudette **POITEVIN** épouse **PETIT** Place des Genévriers
12 juin : Isidore **ELISSALDE** « le Petit Verger »
10 juillet : Emilienne **LAFOND** veuve **THOMAS** Foyer
15 juillet : Marie-Hélène **SANFOURCHE** Foyer

SUR VOTRE AGENDA

SEPTEMBRE

- 10 repas du Cercle des Aînés salle polyvalente midi
23 Tombola artistique organisée par l'Age de Faire à la salle polyvalente
29 A.G. Centre Social Intercommunal MJC
30 : automnales (journée commerciale, expositions, animations de rues) par l'association des commerçants et artisans dans le bourg salle polyvalente

OCTOBRE

- 8 : randonnée équestre et pédestre organisée par les attelages de la croix ronde le matin
12 : calendrier des fêtes

PHARMACIES de GARDE

Du samedi à partir de 20 H au dimanche matin 9 H.
Du dimanche à partir de 20 heures au lundi matin 9 heures.
Téléphoner au 17 pour connaître la pharmacie de garde sur Angoulême
Pour la journée du dimanche, de 9 à 20 H, la pharmacie de garde est la pharmacie de garde du secteur indiquée dans la presse.

MÉDECINS de GARDE

POUR CONNAÎTRE
LE MEDECIN DE GARDE
LE WEEK-END
il faut composer le 15

Conception rédaction et mise en page : Jean **REVEREAULT**
Photos Alain **PORTE**
Impression : Composervices Angoulême RC 86 B 0280

Le prochain
bulletin

sortira début octobre. Les articles et annonces des associations et particuliers et le courrier des lecteurs devront être déposés à la mairie avant le 15 septembre.
C'est dans ce numéro 258 d'octobre que peuvent être les annoncées les activités prévues jusqu'au 15 novembre.



CRECHE FAMILIALE Les P'tits Loups

55 bis, rue de la Boème - 16440 MOUTHIERS

RENSEIGNEMENTS

Mme Anne-Marie **MARTIGNAC** - 05 45 67 84 88



Août 1944, l'Histoire à ne jamais oublier (Photos Alain PORTE)



Présentation du chantier de fouille, la préhistoire à découvrir.



Visite des jardins de Forge (Photos Alain PORTE)

(Photos Alain PORTE)